



**UFME.FR**

## Je choisis ma porte d'entrée ou ma fenêtre : les 10 bonnes questions à se poser !

10 points clés pour choisir sa menuiserie

Conseils et astuces

Depuis septembre 2011, l'Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures propose chaque trimestre, une fiche didactique pour mieux comprendre l'univers de la fenêtre, de la porte et de la pose de menuiseries extérieures, au regard des enjeux environnementaux et économiques que nous rappelle chaque jour l'actualité...

En ce mois de juin, l'UFMA a choisi de consacrer l'édition de sa newsletter au thème du choix des menuiseries extérieures. Face à la multitude de produits existants, tant au niveau des matériaux que des performances de chaque menuiserie, comment orienter son choix ? L'UFME dresse ainsi la liste **des 10 bonnes questions à se poser** et vous accompagne dans le choix de menuiseries adaptées à vos besoins et aux spécificités de votre habitat.

### Les bonnes questions à se poser sur ... le logement en lui même

#### Dans quelle zone climatique est située mon logement ?

Quel que soit le matériau ou le type de menuiserie extérieure, il est à privilégier une menuiserie certifiée **NF CSTBat** (pour les menuiseries PVC et Aluminium) ou **NF Fenêtre Bois** (menuiserie bois).

Pour des environnements climatiques avec des écarts de température importants, vous pouvez opter pour une performance d'isolation thermique élevée. Le Label **ACOTHERM** vous permettra de bénéficier d'une isolation thermique et acoustique renforcée.

De même, si votre logement est situé dans une zone climatique extrême (ex : bords de mer), nous vous conseillons de graisser régulièrement tous les organes de rotation de menuiseries (gonds, poignées, etc.).

#### Quelques exemples :

**Une maison en Bretagne**, face à la mer : pour des menuiseries aluminium, préférez des menuiseries avec le label **QUALIMARINE** qui correspond à une préparation de surface renforcées des profilés aluminium. Cependant, les fenêtres aluminium certifiées Acotherm vous assure une même garantie de durabilité.

**Un chalet en montagne** : pour les fenêtres aluminium, assurez-vous quelles soient à rupture de pont thermique. Vous pouvez augmenter d'autant plus les performances d'isolation de vos menuiseries en équipant ces dernières de Vitrage à Isolation Renforcée (VIR).

**Un mas provençal**, exposition sud ou ouest : pour votre confort intérieur, il vous est conseillé d'équiper vos fenêtres de volets, persiennes ou encore des stores. Ceci afin de vous protéger de la chaleur extérieur.

#### Est-il situé dans un environnement bruyant ?

Votre logement est situé en zone urbaine à fort trafic routier (autoroute, nationale,...) ou proche d'un aéroport. Dans ce cas, il est indispensable d'opter pour des menuiseries avec une isolation acoustique renforcée. Cette performance est certifiée principalement par le label **ACOTHERM** qui en plus de l'isolation thermique atteste de performances élevées d'isolation acoustiques. Le chiffre qui suit l'abréviation Ac va de 1 à 4 et plus ce chiffre est haut plus la performance d'isolation phonique est élevée.

Attention à ne pas obstruer vos entrées d'air. Dans le cas d'une isolation acoustique renforcée elles sont adaptées à la diminution de la perception du bruit extérieur. Les obstruer ne vous apportera que des désagréments (moisissure, condensation...).

#### Est-il soumis à un règlement de copropriété ou dans le périmètre d'un





### monument historique classé ?

**Règlement de copropriété** : Vous habitez dans un logement collectif ou individuel soumis à un règlement de copropriété. Tout changement des fenêtres d'un immeuble affecte sa façade. Une telle opération nécessite donc **systématiquement un vote en assemblée générale** des copropriétaires (majorité absolue lors de l'AG ou majorité simple lors d'une 2<sup>ème</sup> AG). Quel que soit le type de logement (individuel, collectif, soumis à règlement de copropriété) la rénovation des fenêtres **vous oblige à faire une déclaration d'ouverture de travaux auprès de votre Mairie.**

**Périmètre d'un monument historique classé** : Si votre logement est situé à moins de 500 m d'un monument historique vous devez demander l'autorisation à l'Architecte des Bâtiments de France pour tous travaux de rénovation.



### Devez-vous sécuriser l'accès de votre logement ?

Vous habitez en maison individuelle ou en rez-de-chaussée d'immeuble. Les menuiseries extérieures certifiées **a2P** vous proposent des solutions retardatrices d'effraction. La marque a2p porte sur la capacité des menuiseries extérieures à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, aux attaques d'un opérateur utilisant sa force physique et des outils définis (outillage à main, électrique et thermique).



## Les bonnes questions à se poser sur ... les habitants du logement



### Devez-vous faciliter l'accès du logement à une personne à mobilité réduite ?

Il est donc impératif d'adapter :

- les seuils dans le cas des portes fenêtres et portes extérieures,
- les hauteurs de poignées pour rendre aisée la manipulation (ouverture / fermeture),
- le type d'ouvrant (poids d'un grand coulissant, encombrement d'un large ouvrant, manipulation d'un oscillo-battant...),
- la largeur d'une porte d'entrée doit être au minimum de 0,90 m,
- l'accès au balcon, terrasse ou loggia pour les permis de construire déposés à partir du 1er/01/2008 doit prévoir des aménagements simples pour franchissement de seuils et portes,
- les poignées de porte doivent être facilement préhensibles et manoeuvrables en position "debout" comme "assis", ainsi que par une personne ayant des difficultés à saisir et à faire un geste de rotation du poignet,
- l'extrémité des poignées des portes extérieures doit être située à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant.

### Devez-vous sécuriser l'ouverture pour de jeunes enfants ?

Votre logement est en étage et vous avez un enfant en bas âge.

Des solutions anti défenestration peuvent être posées sur des fenêtres déjà en place ou peuvent être prévues lors de leur installation. Quelques exemples : l'ouverture inversée d'un oscillo-battant - la poignée à clef qui permet de condamner l'ouverture de la fenêtre par le jeune enfant - le limiteur d'ouverture (ou entre bailleux) qui restreint l'ouverture de la fenêtre. Pensez à limiter cette ouverture à moins de 11 cm. Attention : la première des recommandations est la surveillance des enfants par un adulte. Ne jamais laisser de meubles ou d'objets sous une fenêtre qui pourraient être utilisés comme marche pied par un enfant. Une brochure Fenêtres & Sécurité Enfants sera prochainement disponible sur le site internet [www.ufme.fr](http://www.ufme.fr).



## Les bonnes questions à se poser sur ... les menuiseries elles-mêmes

### Quels sont vos contraintes d'ouverture ?



Selon la pièce où devront être posées les menuiseries, des types d'ouverture sont à privilégier. Par exemple, dans la cuisine au-dessus d'un évier : prévoir la hauteur de la fenêtre par rapport au robinet afin que ce dernier n'empêche pas l'ouverture de la fenêtre ! Opter peut-être pour un oscillo-battant. Privilégier un coulissant qui vous fera gagner de la place (pas nécessaire de prévoir l'ouverture des vantaux). Attention éviter les coulissants pour un étage élevé sans accès à la fenêtre depuis l'extérieur.

Dans une pièce à vivre avec une grande baie, privilégier un coulissant qui vous fera gagner de la place (pas nécessaire de prévoir l'ouverture des vantaux). Attention éviter les coulissants pour un étage élevé sans accès à la fenêtre depuis l'extérieur.

### Quel est le type de vitrage adapté ?



L'orientation des baies, leur taille, la région est déterminante dans le choix des vitrages. Dans les régions Nord et Est de la France, la menuiserie doit être performante en terme d'isolation thermique pour permettre un bon confort l'hiver. Dans les régions Sud et Ouest de la France, la menuiserie sera isolante thermiquement mais devra aussi avoir une bonne protection solaire afin d'éviter les surchauffes dans les bâtiments et limiter les besoins en climatisation pour un bon confort d'été. Pour plus d'information consultez le site internet [www.ufme.fr](http://www.ufme.fr)

### Quel type de pose ?



Il existe deux types de pose : la rénovation partielle qui consiste à garder le cadre existant de l'ancienne menuiserie (coût moins onéreux mais clair de jour diminué) et, la rénovation totale qui consiste à enlever l'ancienne menuiserie et son cadre pour reposer une nouvelle menuiserie avec son cadre (excellent clair de jour mais rénovation plus lourde). Le coût de la prestation figurant au devis sera variable selon le type de pose préconisé. Le type de pose est déterminé en fonction de la qualité du cadre de la menuiserie existante. Seul le technicien sur place à votre domicile peut faire le diagnostic du support existant et vous proposer le mode de pose adéquat (dépose totale ou partielle).

### Quelles aides pour bien gérer mon budget ?



L'Etat incite les ménages français à engager leurs travaux dans une démarche de développement durable. Ainsi vous pouvez bénéficier de crédits d'impôts, d'un taux réduit de TVA ou encore d'un prêt travaux à taux zéro, sans oublier les aides de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat). Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le site internet [www.ufme.fr](http://www.ufme.fr), rubrique « Aides et subventions »

## Votre prochain rendez-vous

Dans notre prochain numéro, à paraître en septembre 2012, nous nous intéresserons dans le détail aux options fenêtres existantes, en termes de sécurité, d'esthétisme, d'accessibilité, d'anti-effraction, etc.

Retrouver tout l'actu sur la menuiserie extérieure, sur : <http://www.ufme.fr>

## Vos contacts

UFME : Virginie MUZZOLINI : 01.47.17.69.37 - [v.muzzolini@ufme.fr](mailto:v.muzzolini@ufme.fr)

VP Communication : Chrystelle REGANHA : 01.40.22.08.66 - [creganha@vp-communication.com](mailto:creganha@vp-communication.com)